

## THEMATIQUE

SUAP - SR

**SUAP—Personne menaçant de se jeter dans le vide**



<https://urlz.fr/cd04>

## ELEMENTS CONTEXTUELS

**Motif:** Homme de 40 ans qui menace de se jeter d'une falaise

**Moyens engagés:** VSAV - Police

## SITUATION

- Un homme est sur le point de se jeter dans le vide
- L'homme a rompu le dialogue et paraît désespéré

## ACTIONS REALISEES

- Equipement d'un équipier du harnais de LSPCC
- Sécurisation de la victime par effet de surprise

## PROBLEMATIQUES OPERATIONNELLES

- L'homme est sur le point de passer à l'acte

## ANALYSE DE RISQUE

- Risque de chute de la victime
- Risque pour le personnel d'être entraîné dans la chute

## ELEMENTS A RETENIR

- La bonne réaction du CA VSAV
- La décision de sécuriser la victime par effet de surprise ne peut répondre qu'à des éléments d'analyse (bénéfices/risques) qui conduisent le CA à agir et ne peuvent constituer une technique qui s'adapte à tous les cas. La sécurité du personnel et des témoins doit être garantie
- Le COS s'est appuyé sur 2 RETEX similaires pour prendre sa décision

## LE SDIS 34 FACE A CE RISQUE

- Le SDIS a mis en place un protocole permettant au CODIS par anticipation ou à la demande du COS de contacter l'antenne RAID de Montpellier pour bénéficier de l'appui d'un négociateur sur ce type d'opération
- Une intervention similaire s'est déroulée en fin d'année sur le secteur de Montpellier Paillade. Une jeune fille de 12 ans qui menaçait de se défenestrer, prête à passer à l'acte a été ceinturée par un des équipiers VSAV
- Les VSAV du SDIS ne sont pas équipés de lots spécifiques pour le sauvetage aquatique, certains centres au « fil de l'eau » ont armé leur VSAV de bouée « tube »